

Parc national des Îles-du-Saint-Laurent
Pavillon (tente pique-nique) de l'île Gordon
Île Gordon

Le pavillon de l'île Gordon a été construit en 1904. Il a été conçu par John D. Warwick, un architecte et entrepreneur de Brockville (Ontario), pour le compte du ministère de l'Intérieur. Les murs de pierre rustiqués y ont été rajoutés plus tard, sous l'influence du style rustique des années 1920 et 1930. Le plancher de bois a été revêtu de béton coulé et les bardeaux de bois par des bardeaux d'asphalte. Le pavillon conserve sa fonction d'origine, celle d'une tente pique-nique mise à la disposition des visiteurs du parc national des Îles-du-Saint-Laurent. Parcs Canada en est le gardien. [Consulter](#) le rapport 93-023 du BEEFP.

Raisons de la désignation

Le pavillon de l'île Gordon a été désigné «édifice classé» en raison de l'importance qu'il occupe dans son environnement, de sa valeur historique et de ses caractéristiques architecturales.

Lieu privilégié des vacanciers, les Îles-du-Saint-Laurent sont devenues propriété réservée de la Couronne à la demande de la population. Les pressions exercées par le grand public ont abouti à la création du parc national des Îles-du-Saint-Laurent, qui est le premier parc national de l'Est du Canada. Le pavillon de l'île Gordon est l'un des trois pavillons qui existaient avant la création du parc national des îles-du-Saint-Laurent et l'une des plus anciennes structures de ce type du réseau de parcs canadiens. Situé en bordure d'une petite falaise, l'édifice est visible à partir des résidences locales et des bateaux de passage et offre une vue superbe sur le fleuve. Son architecture rustique et pittoresque s'harmonise avec le milieu naturel et met en valeur le caractère unique du parc.

Éléments caractéristiques

La valeur patrimoniale du pavillon de l'île Gordon réside dans l'architecture rustiquée et pittoresque de l'édifice et dans son intégration dans le paysage. L'ensemble se compose d'un octogone simple et allongé, doté d'un comble en croupe moyen dont le périmètre est soutenu par des colonnes en bois et des piliers en pierre. Les grandes lucarnes à pignon que l'on trouve à l'avant et à l'arrière du pavillon marquent les points d'accès. On doit respecter le plan et la forme simple du pavillon.

Le bois est le matériau de construction prédominant de la structure et du revêtement extérieur. D'après les documents historiques dont nous disposons, les poutrelles, les chevrons et le plancher d'origine ont été fabriqués à partir de pruche et les autres éléments de l'édifice à partir de pin. Des colonnes doriques élancées, disposées par paires aux coins de l'édifice, soutiennent une poutre-caisson articulée soutenant elle-même la structure du toit. Les extrémités à découvert des chevrons présentent un certain intérêt sur le plan visuel, tandis que l'espacement régulier des lattes verticales

Parc national des Îles-du-Saint-Laurent
Pavillon (tente pique-nique) de l'île Gordon
Île Gordon

d'un parapet en bois peu élevé procure un sentiment d'intimité. Les pignons sont revêtus de clins horizontaux peints et munis de garnitures décoratives. Le plafond intérieur est fait de pin embouveté verni. Il est recommandé d'entretenir régulièrement tous les éléments en bois, y compris les éléments peints à motifs verts et blancs.

À l'origine, le toit était revêtu de bardeaux de bois qui mettaient en relief le caractère volontairement rustique et pittoresque du pavillon. La réinstallation de bardeaux de bois renforcerait la valeur patrimoniale du pavillon, d'autant plus que le revêtement d'asphalte touche à la fin de sa durée de vie. Dans la même optique, le palier et les escaliers seraient plus conformes à l'esprit d'origine s'ils étaient reconstruits en bois. Il serait par conséquent souhaitable d'éliminer les éléments actuels en béton. Bien que les piliers massifs en moellons bruts ne fassent pas partie de la construction d'origine, ils sont l'un des premiers signes de l'influence du style rustique sur l'architecture des parcs et devraient être conservés.

Le pavillon a toujours fonction de tente pique-nique. Il convient très bien à cette utilisation, car il protège contre les intempéries et procure un espace ouvert et souple que ne bloquent pas les colonnes intérieures. La vue très vaste qu'il donne du paysage naturel doit être préservée.

Depuis la construction du pavillon original, deux autres tentes pique-niques et un espace privé ont été aménagés sur l'île Gordon. Dans la mesure où ils ne nuisent pas au caractère historique de la structure originale, ils pourraient être conservés.

Pour plus d'information, veuillez consulter le *Code de pratique du BEEFP*.

1999.11.30

Traduction